

PROGRAMME 2026-2027

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - PAYS DE LA LOIRE

Certif'Asso, c'est quoi ?

Un programme de formation à la gestion associative ouvert à toutes et tous les bénévoles, quel que soit leur parcours, pour s'impliquer pleinement et sereinement dans la vie associative. Le Certif'Asso se compose de formations théoriques, d'une mise en pratique et d'un accompagnement personnalisé des candidat·es.

- **Gagner en confiance** dans vos responsabilités ;
- **Développer** de nouvelles compétences, votre réseau ;
- **Valoriser** votre engagement dans votre parcours personnel, professionnel et associatif.



Un programme mutualisé en Pays de la Loire

Les fédérations d'éducation populaire de la Vendée, du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Loire-Atlantique vous accompagnent sur votre territoire en vous facilitant l'accès au programme de formations.

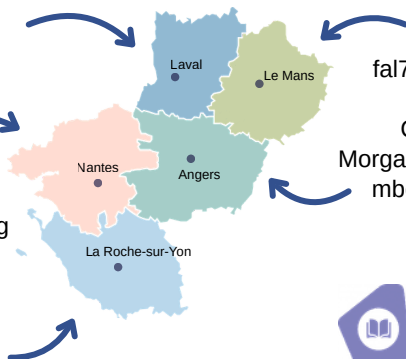
Contact en **53**
Léa - 02 52 46 01 25
contact@laligue53.org

Contact en **72**
02 43 39 27 14
fal72accompagnement@laligue.org

Contact en **44**
Elise - 02 51 86 33 09
centreressources@laligue44.org

Contact en **49**
Morgane - 02 41 96 11 50
mbeuille@fol49.org

Contact en **85**
02 51 36 13 97
associations@laligue85.org



Guid'Asso
Accompagnement généraliste

UN PARCOURS MODULAIRE ET PERSONNALISÉ

OCTOBRE 2026 À MARS 2027

Une partie théorique “les essentiels”



Votre programme de formations socles de 20 heures

En format mixte présentiel/distanciel - 4 thèmes obligatoires

- Module 1 : Comprendre le fait associatif
- Module 2 : Gouvernance – bien structurer son association
- Module 3 : Finances – budget et ressources
- Module 4 : Mobiliser et animer les acteurs de l'association

Une partie théorique “spécialisation”

Votre programme de formations additionnelles > maxi. 10 heures

En distanciel ou présentiel - 2 thèmes au choix obligatoires :

1. Réussir son projet associatif : de l'idée à l'action
2. Communication et visibilité : faire rayonner son association
3. Outils numériques et transition digitale
4. Associations et transition écologique : agir pour un impact positif
5. Dynamique collective et gestion des conflits
6. Développement territorial et partenariats locaux
7. Fonction employeur dans une association



Une partie “mise en pratique”

Pour échanger sur vos pratiques et vous enrichir mutuellement,

Selon votre profil et votre expérience :

- Réalisation d'un stage d'observation = immersion dans une ou plusieurs associations de votre choix
- Ou validation des acquis de l'expérience = entretien individuel de dispense sous conditions*.



** justifier de 24 mois d'ancienneté sur un poste à responsabilité dans les 2 dernières années.*

Le diplôme - une vraie reconnaissance de l'engagement

- Atteste d'un parcours de formation complet
- Reconnait vos compétences acquises
- Consolide et valorise vos savoir-faire
- Facilite votre participation au projet associatif

Certif'Asso

Le certificat de formation à la gestion associative



1) Un dispositif accéléré pour la partie théorique

Etape 1 - du lundi 12 octobre au lundi 14 décembre 2026, je participe “aux essentiels” en présentiel et en distanciel *

- Comprendre le fait associatif : 12 octobre de 18h30 à 21h en présentiel à La Roche-sur-Yon et le 19 octobre de 18h30 à 20h en distanciel
- Gouvernance et organisation : le 2 novembre et le 9 novembre de 18h30 à 20h en distanciel
- Finances associatives : le 23 novembre et le 30 octobre de 18h30 à 20h en distanciel
- Mobiliser et animer les acteurs de l'association : le 7 décembre de 18h30 à 20h en distanciel et le 14 décembre de 18h30 à 21h en présentiel à La Roche-sur-Yon

** les dates proposées pourront éventuellement être ajustées en fonction du groupe constitué*

Etape 2 - je complète ma formation “spécialisation” en suivant 2 modules parmi les 5 proposés en Pays de la Loire en distanciel entre novembre et mars :

- Communication et visibilité
- Outils numérique et transition digitale
- Association et transition écologique
- Développement territorial et partenariats locaux
- Fonction employeur dans une association

Je valide les connaissances théoriques, en suivant les 6 modules

2) Un dispositif facilité pour la partie pratique

Etape 3 - en simultanée ou au plus tard dans les 6 mois à suivre, je réalise la “mise en pratique” :

- J'identifie un·e tuteur·ice expérimenté·e au sein de mon association ou d'une autre : j'analyse son fonctionnement, j'échange entre pairs, j'approfondis mes connaissances, je crée mon réseau et je participe à la conduite d'un projet et la gestion de l'association.
- **ou** je passe l'entretien individuel de dispense d'immersion pour valider mes acquis.

Je valide les compétences pratiques exigées du Certif'Asso.

**Je valide le certificat,
une valeur sûre pour l'association !**



CERTIF'ASSO EN VENDÉE

Les petits plus de notre dispositif

Soutenir votre apprentissage et votre progression, vous accompagner à travers :

- Un petit groupe de 12 candidat-es maximum
- Une touche d'éducation populaire
- Une expertise avérée du fonctionnement associatif
- Une mise en réseau simplifiée
- Un parcours conçu pour s'adapter aux contraintes des bénévoles actifs



Aucune participation financière demandée

Inscriptions avant le 9 octobre 2026

Conditions :

- Être adhérent-e d'une association 1901 déclarée
- Participer à l'ensemble du programme

> Dispositif particulièrement adapté :

- **aux personnes ayant déjà une expérience significative des responsabilités associatives :**
 - Membre du Conseil d'administration, Président-e, Trésorier-e, Secrétaire, membre d'une collégiale, Responsable ou Référent-e d'une action ou d'une activité...
- **aux personnes accédant à des responsabilités associatives**



POUR EN SAVOIR PLUS
associations@laligue85.org
02 51 36 45 89

Préinscription sur

formations-benevoles-paysdelaloire.org

ou en flashant ce QR-code

